



## Éditorial

### Des abonnements subventionnés



Un des grands enjeux de la transition écologique, est le transfert modal. En effet, renforcer l'usage des transports publics diminue les gaz à effet de serre, la circulation routière, ainsi que notre dépendance aux énergies fossiles. L'actualité dans le monde nous conforte dans cette vision plus durable, que nous souhaitons pour la société.

Le transfert modal a également un enjeu stratégique pour notre région. En effet, les subventions fédérales dont bénéficient nos lignes de bus sont étroitement liées au nombre d'usagers. Pour faire simple; plus il y a de passagers, plus le nombre de courses de bus est important.

À Val-de-Ruz, le programme de législature actuel précise que le Conseil communal soutient des actions pour la jeunesse. Une des approches est l'encouragement à l'usage des transports publics. Un premier geste a été réalisé en subventionnant les abonnements de bus des élèves de La Fontenelle qui n'avaient pas droit à un abonnement gratuit contrairement à certains de leurs camarades.

La prochaine étape est réalisée conjointement entre le Canton et les autres communes. À partir de la rentrée scolaire d'août 2026, une subvention de l'ordre de 66% pour les abonnements des jeunes jusqu'à 25 ans sera octroyé dans le cadre d'un projet pilote sur deux ans. Cette subvention est extensible jusqu'à cinq zones Ondes Vertes.

Un modèle d'abonnement similaire pour les jeunes existe déjà dans plusieurs villes et dans le canton de Bâle-Ville. Dans ce dernier, le nombre d'abonnements a augmenté de 20% en 2024 pour cette catégorie de la population.

Il y a donc espoir que cette mesure augmente le nombre d'usagers des transports publics, et notamment les jeunes qui prendraient rapidement ces habitudes. Cette augmentation de passagers renforcerait nos lignes de bus, nous permettant peut-être d'obtenir des courses supplémentaires, comme cela a été le cas pour la ligne 421 Cernier-La Côtière-Neuchâtel.

À plus dans l'bus!

Ahmed Muratovic, conseiller communal

## Piscine d'Engollon

Après quelques mois de repos, la piscine d'Engollon ouvre ses portes **le samedi 23 mai 2026 dès 09h00**.

Les visiteurs pourront profiter des espaces verts, du terrain de beach-volley, de la piste de pétanque, des places de jeux, des bassins avec plongeurs, de la pataugeoire et bien sûr du toboggan.

Les installations, desservies trois fois par jour par le bus 423, sont facilement accessibles à vélo et disposent de places de stationnement gratuites. Les horaires sont consultables sur [www.transn.ch](http://www.transn.ch).

Afin d'assurer la sécurité de tous, aucun véhicule n'est autorisé à stationner devant l'entrée du site. Ces places doivent rester libres pour les services d'urgence, les livraisons et le personnel. À noter que deux places sont exclusivement à disposition des personnes à mobilité réduite.

La circulation est interdite depuis la piscine en direction du Bois d'Yé.

Le responsable du site, toute son équipe ainsi que les tenanciers de la buvette se réjouissent déjà d'accueillir la population.

## Un soutien précieux

AROSS (Accueil Réseau Orientation Santé Social) informe, oriente et accompagne gratuitement les personnes de 65 ans et plus ainsi que leurs proches dans le réseau socio-sanitaire neuchâtelois. Les entretiens ont lieu avec ou sans rendez-vous, selon les besoins de chacun.

En collaboration avec la Commune, une permanence est proposée dans la salle de conférence des Guichets Accord et ARAVS, rue de l'Épervier 4 à Cernier (2<sup>e</sup> étage) chaque premier vendredi du mois, afin de garantir un accès simple et de proximité à ces prestations.

Pour toute question, le guichet renseigne au 032 886 57 01 ou à l'adresse [antenneaccord.val-de-ruz@ne.ch](mailto:antenneaccord.val-de-ruz@ne.ch).

Pour davantage d'information: [www.aross.ch](http://www.aross.ch).

## Logements et locaux vacants

Chaque année, un recensement des logements et locaux vacants est effectué dans le but de connaître le nombre d'appartements à louer dans les communes neuchâteloises. Cela permet de déterminer s'il y a pénurie de logements au sens de la loi sur la vente des appartements loués (LVAL). Un taux inférieur à 1,5% signifie qu'il existe un manque dans la commune concernée. Dès lors, l'application de la LVAL peut limiter la vente d'un bien.

Afin d'obtenir les résultats les plus précis, les propriétaires privés sont invités à annoncer les objets libres au 1<sup>er</sup> juin 2026. Seuls les logements ou locaux commerciaux situés dans la commune et destinés à la location durable (plus de trois mois) sont concernés. Le délai de réponse est fixé **au 30 juin 2026**.

Les annonces de logements vacants sont à adresser à [cdh.vdr@ne.ch](mailto:cdh.vdr@ne.ch). Pour tout renseignement, le contrôle des habitants renseigne volontiers au 032 886 56 80 ou à l'adresse mail précitée.

## Annnonce de travaux

### Les Geneveys-sur-Coffrane rues des Prêlets, Crêt et Bellevue

Le village des Geneveys-sur-Coffrane nécessite d'importants travaux sur les réseaux. Le chantier de mise en séparatif des eaux usées et claires ainsi que la réfection des conduites d'eau potable et d'électricité dans les rues des Prêlets, Crêt et Bellevue commencent début mai en entraînant des perturbations importantes du trafic. La réalisation des travaux, prévus jusqu'à la fin de l'année est planifiée par phases afin de limiter les impacts sur la circulation.



### Boudevilliers – rue du Collège

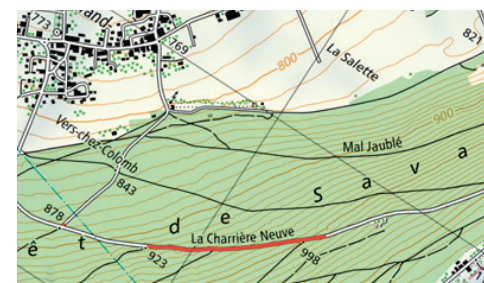
Dès la mi-mai, des travaux sont prévus à Boudevilliers, rue du Collège, afin de poser environ 260 mètres de conduite d'eaux claires, permettant la mise en séparatif de la partie haute du village. En parallèle, une conduite d'eau potable en fonte grise d'environ 100 mètres est remplacée. La durée des travaux est estimée à environ trois mois, avec une interruption durant les vacances estivales.



Source: SITN

### Savagnier – montée de Chaumont, étape 3

La dernière étape de réfection de la route reliant Savagnier à Chaumont est prévue à partir du 4 mai et pour deux mois environ. Groupe E SA profite de ces travaux pour poser des conduites, comme l'année dernière sur la partie basse. Des perturbations du trafic sont à prévoir et une fermeture de la route est envisagée durant une semaine environ pour la pose de l'enrobé.



Source: SITN

## À l'écoute des jeunes

Qu'est-ce que l'ASAP? Il s'agit du «service d'Accueil, de Soutien et d'Accompagnement de Proximité», actif à Val-de-Ruz. Il est à disposition des jeunes entre 10 et 25 ans rencontrant des difficultés dans leurs parcours de vie et souhaitant prendre en main leur situation afin d'évoluer vers un avenir qui leur ressemble.

Avec les personnes, l'ASAP souhaite coconstruire un projet ou un accompagnement qui permet de faire un pas de plus en avançant au rythme du jeune, selon ses choix et ses besoins, sans contrainte ou attente.

Aucune participation financière n'est demandée. La confidentialité et la discrétion sont garanties. Les membres du service sont également présents sur les espaces publics de la région afin de travailler au développement du pouvoir d'agir de la jeunesse et à la cohésion sociale.

Contact: Gabrielle Kempf au 079 231 07 83 ou Nicolas Fellrath au 079 810 66 24. Permanences au Garage, rue des Monts 23 à Cernier, les mardis de 15h30 à 18h00.

## Anniversaires et júbilés

Fêtent en ce mois de mai 2026:

### Noces de diamant (60 ans)

- Bürki Marlyse et Hugues, à Chézard-Saint-Martin;
- Jotterand Jacqueline et Roger, à Savagnier;
- Vuilleumier Ghislaine et Francis, à Fontainemelon.

### Noces d'or (50 ans)

- Battistella Solange et Claudio, à Fontainemelon;
- Cuche Brigitte et Henri, au Pâquier;
- D'hooghe Myriam et Fiems Jean-Pierre, à Villiers;
- Ducommun Daisy et Pierre, à Dombresson.

### 90 ans

- Widmer René, à Fontainemelon.

## Déchèteries et collecte

En raison des fêtes de l'Ascension et de Pentecôte, les déchèteries sont fermées **le jeudi 14 mai et le lundi 25 mai 2026**. Après un lundi férié, toutes les tournées sont décalées au jour suivant, c'est-à-dire que la tournée du lundi est reportée au mardi et ainsi de suite jusqu'au vendredi.

## Foire de Dombresson

La traditionnelle foire de printemps de Dombresson se tient **le lundi 18 mai 2026**. À cette occasion, de nombreux stands proposent des spécialités variées dans le village et la cour du collège.

Le stationnement est interdit sur la Grand'Rue, le Ruz Chasseran, ainsi que les rues Dombrice et des Ouches, du dimanche 17 mai à 22h30 au lundi 18 mai à 21h00. Ces espaces sont réservés aux marchands ou affectés aux déviations du trafic. Les habitants sont invités à participer nombreux à ces festivités et à privilégier les transports publics pour s'y rendre.

## Vernissage

À la suite du concours lancé pour la meilleure proposition d'extension du collège de Dombresson, cinq bureaux d'architecture présentent au public leur projet d'agrandissement de l'école. Le lauréat est désigné lors du vernissage prévu **le mardi 12 mai, à partir de 17h30** à la salle de la Bayarda, à Dombresson. Des portes ouvertes sont également prévues **le samedi 23 mai de 09h00 à 12h00** au même endroit.

## Fête des voisins le 29 mai 2026

La Fête des voisins a lieu chaque année durant le mois de mai, simultanément dans de nombreuses villes de Suisse et d'Europe.

Le Conseil communal souhaite s'associer à cette manifestation qui va parfaitement dans le sens du renforcement de la cohésion sociale, en soulignant également, par cette action, les relations intergénérationnelles.

Bien que se déroulant depuis de nombreuses années dans certains quartiers de la commune, il est souhaité d'étendre cette proposition à l'ensemble des personnes intéressées par cette action.

Afin de se rendre compte de l'impact de l'événement au niveau communal et de définir si des mesures sont à prendre dès 2027, la population est invitée à se prononcer en complétant le formulaire par l'activation du QR-code ci-après.

La Commune se réjouit de visibiliser les fêtes organisées en les publiant sur son site internet. Le lien [www.val-de-ruz.ch/agenda](http://www.val-de-ruz.ch/agenda) permet l'inscription gratuite de l'événement sur le site internet communal.



Pour davantage d'informations, le service sports-loisirs-culture, santé et économie renseigne à [loisirs.vdr@ne.ch](mailto:loisirs.vdr@ne.ch) ou au 032 886 56 33.

## Offres d'emploi

La Commune recherche:

- un stagiaire (F/H) maturité professionnelle commerciale MPES 3+1 pour le service du contrôle des habitants, dès le 17 août 2026;
- un garde-bains (F/H), à l'heure, dès septembre;
- un apprenti forestier-bûcheron (F/H), pour la rentrée d'août 2026.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

## Séance d'information

Dans le cadre de l'élaboration du plan spécial «Écurie du Rafour» à Montmollin, la Commune convie la population à une séance d'information, en présence des porteurs de projet, **le lundi 11 mai 2026 à 18h30**, au restaurant de la Gare, route de la Tourne 9 à Montmollin.



Source: SITN

## Le CSVR au BCN Tour

Comme chaque année, le BCN Tour réunit les sportifs de toute la région. Parmi eux se trouvent des élèves du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV). Les jeunes courent avec les logos de l'école et de la Commune.

Sur leur t-shirt figure également la phrase «Val-de-Ruz, terre de champions». Un clin d'œil à tous les sportifs qui font briller la région.

L'étape du **13 mai 2026** se déroule à Dombresson, avec une arrivée et un départ situés dans le secteur sud du village. Le transit par la Grand'Rue reste possible entre les villages de Villiers et de Chézard-Saint-Martin. Il est toutefois probable que la circulation soit quelque peu ralentie en fin d'après-midi, en raison des opérations de stationnement des participants.

**Le mercredi 27 mai 2026**, le départ de l'étape a lieu en contrebas du village des Hauts-Geneveys, en direction de la Jonchère. Des informations relatives aux restrictions et contraintes en matière de circulation pour ces étapes sont communiquées par l'organisation du BCN Tour au travers de différents canaux de diffusion. Les conducteurs sont priés de se conformer à la signalisation en place ainsi qu'aux indications des auxiliaires de circulation.